

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société : 509 SAVEURS

Capital social : 16 000 euros

RCS : Fort-de-France

Date de la décision : 1er septembre 2025

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Siège social actuel : 132 Chemin Marie Sainte - 97232 Le Lamentin

Associé unique : Mme Robine SAINTIREL, née OPONT

I - Transfert du siège social

L'associé unique décide de transférer, à compter du 1er septembre 2025, le siège social de la société du :
132 Chemin Marie Sainte - 97232 Le Lamentin

au :

172 Bis Route de Balata, Porte 2 - 97200 Fort-de-France

Le siège social demeure dans le même département (Martinique). En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et rédigé comme suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au : 172 Bis Route de Balata, Porte 2 - 97200 Fort-de-France (Martinique).

Le transfert du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe peut être décidé par le ou les gérants, sous réserve de ratification de cette décision par l'associé unique dans les conditions prévues par la loi.

Des agences, succursales et dépôts peuvent être créés en tous lieux et en tous pays par simple décision du gérant, qui peut ensuite les transférer et les supprimer comme il l'entend.

II - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés à la gérante, Mme Robine SAINTIREL, pour effectuer les formalités légales, administratives et de publicité requises auprès du greffe du tribunal de commerce de Fort-de-France et de tout organisme compétent.

Fait à Fort-de-France, le 1er septembre 2025

L'associé unique,

Certifié conforme aux statuts

Fait à Fort-de-France, le 1er septembre 2025

Mme Robine SAINTIREL, née OPONT



La gérante,

Mme Robine SAINTIREL, née OPONT

